

SICAV AVENIR**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2012*****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2012***

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié et en application des dispositions de l'article 8 du Code des Organismes de Placement Collectif tel que promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, nous avons examiné la composition de l'actif net de la société « SICAV AVENIR » arrêté au 30 JUIN 2012.

Nous avons également examiné les états financiers trimestriels, arrêtés au 30 JUIN 2012, établis conformément aux normes comptables 16 et 19, approuvées par Arrêté du Ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre mission en accord avec les normes d'audit généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure que les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Il comprend, généralement, la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

1- La « STB » détient 67,18 % du capital de la société « SICAV AVENIR » qui, de son côté, détient 800 actions de la dite banque. Cette situation constitue un cas de participation croisée qui n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales.

Sur la base de notre examen limité, et en dehors de l'observation citée au point 1 sur la composition de l'actif, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, de la société « SICAV AVENIR » arrêtés au 30 Juin 2012, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et des mouvements sur l'actif net pour le trimestre clos le 30 Juin 2012.

Tunis, le 19 Juillet 2012

Le commissaire aux comptes :
P/ CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

BILAN
arrêté au 30/06/2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>30/06/2012</u>	<u>30/06/2011</u>	<u>31/12/2011</u>
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Portefeuille - titres	3-1	1 074 712	967 940	968 956
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		674 453	524 630	559 083
b - Obligations et Valeurs assimilées		400 258	443 310	409 874
c - Autres Valeurs		-	-	-
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		282 867	296 561	357 781
a - Placements monétaires	3-3	263 149	263 166	283 771
b - Disponibilités	3-9	19 718	33 395	74 010
AC 3 - Créances d'exploitation		3 584	1 127	348
AC 4 - Autres actifs		-	-	-
TOTAL ACTIF		1 361 163	1 265 629	1 327 086
<u>PASSIF</u>				
PA 1- Opérateurs créditeurs	3-7	3 606	3 515	4 204
PA 2 - Autres créditeurs divers		-	-	-
TOTAL PASSIF		3 606	3 515	4 204
<u>ACTIF NET</u>				
CP 1 -Capital	3-5	1 342 436	1 245 797	1 293 162
CP 2 - Sommes distribuables	3-6	15 121	16 318	29 720
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		2	16	16
b - Sommes distribuables de l'exercice		15 119	16 302	29 704
ACTIF NET		1 357 557	1 262 114	1 322 882
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 361 163	1 265 629	1 327 086

ETAT DE RESULTAT
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du 01/04/2012 au 30/06/2012	Période du 01/01/2012 au 30/06/2012	Période du 01/04/2011 au 30/06/2011	Période du 01/01/2011 au 30/06/2011	Période du 01/01/2010 au 31/12/2011
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	3-2	14 048	18 146	13 793	19 097	35 310
a - Dividendes		9 793	9 793	8 782	8 782	15 880
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 255	8 354	5 011	10 316	19 429
c - Revenus des autres valeurs		-	-	-	-	-
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	3-4	1 999	4 262	2 099	4 070	8 567
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		16 046	22 408	15 891	23 168	43 877
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	3-8	- 3 704	- 7 310	- 3 425	- 6 877	- 14 041
REVENU NET DES PLACEMENTS		12 342	15 098	12 466	16 290	29 836
<u>PR 3 - Autres produits</u>		-	-	-	-	-
<u>CH 2 - Autres charges</u>		-	-	-	-	-
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 342	15 098	12 466	16 290	29 836
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		21	21	11	11	- 132
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		12 363	15 119	12 478	16 302	29 704
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		- 21	- 21	- 11	- 11	132
* Variation des +/- values potentielles sur titres		14 710	41 051	- 5 416	- 55 027	- 3 742
* +/- values réalisées sur cession des titres		1 137	1 393	-	-	2 491
* Frais de négociation		- 169	- 173	-	- 29	- 78
RESULTAT NET DE LA PERIODE		28 020	57 369	7 050	(38 766)	28 507

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/04/2012 au 30/06/2012	Période du 01/01/2012 au 30/06/2012	Période du 01/04/2011 au 30/06/2011	Période du 01/01/2011 au 30/06/2011	Période du 01/01/2011 au 31/12/2011
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant des opérations d'exploitation</u>					
a - Résultat d'exploitation	12 342	15 098	12 466	16 290	29 836
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	14 710	41 051	- 5 416	- 55 027	- 3 742
c - +/- values réalisées sur cession de titres	1 137	1 393	-	-	2 491
d - Frais de négociation de titres	- 169	- 173	-	- 29	- 78
	- 29 718	- 29 718	- 29 443	- 29 443	- 29 443
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>					
<u>AN 3 -Transaction sur le capital</u>					
a - Souscriptions	7 024	7 024	2 373	2 373	2 431
* Capital	6 664	6 664	2 454	2 454	2 509
* Régularisation des sommes non distrib.	339	339	- 92	- 92	- 91
* Régularisations des sommes distrib.	21	21	11	11	13
* Droits d'entrée	-	-	-	-	-
b - Rachats	-	-	-	-	- 6 562
* Capital	-	-	-	-	- 6 301
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-	-	-	- 116
* Régularisation des sommes distrib.	-	-	-	-	- 145
* Droits de sortie	-	-	-	-	-
c - Régularisation des sommes distribuables	-	-	-	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	5 326	34 675	- 20 019	- 65 835	- 5 068
<u>AN 4 - Actif Net</u>					
a - En début de période	1 352 230	1 322 882	1 282 134	1 327 949	1 327 949
b - En fin de période	1 357 557	1 357 557	1 262 114	1 262 114	1 322 882
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>					
a - En début de période	22 703	22 703	22 771	22 771	22 771
b - En fin de période	22 820	22 820	22 815	22 815	22 703
VALEUR LIQUIDATIVE	59,489	59,489	55,319	55,319	58,269
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	2,08%	4,34%	0,55%	-2,92%	2,14%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 30/06/2012

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/06/2012, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/06/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2012, ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2012, à 1 074 712 Dinars contre 967 940 Dinars au 30/06/2011, et se détaille ainsi

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Coût d'acquisition	962 568	946 645	896 478
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	524 261	458 495	441 663
- Titres OPCVM	44 987	53 256	53 256
- Obligations et valeurs assimilées	393 320	434 894	401 559
Plus ou moins values potentielles	105 205	12 870	64 154
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	106 211	13 968	64 304
- Titres OPCVM	(1 005)	-1 089	-141
- Obligations et valeurs assimilées	-	-9	-9
Intérêts courus sur obligations et valeurs	6 938	8 425	8 324
Total	1 074 712	967 940	968 956

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

3- 2 Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 14 048 Dinars pour la période allant du 01/04/2012 au 30/06/2012, contre un montant de 13 793 Dinars du 01/04/2011 au 30/06/2011, et se détaillent ainsi :

Libellé	2ème trimestre 2012	30/06/2012	2ème trimestre 2011	30/06/2011	31/12/2011
- Revenus des actions et valeurs	7 756	7 756	8 782	8 782	13 828
- Revenus des Titres OPCVM	2 036	2 036	-	-	2 053
- Revenus des Obligations	4 255	8 354	5 011	10 316	19 429
Total	14 048	18 146	13 793	19 097	35 310

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2012, à 263 149 Dinars contre 263 166 Dinars au 30/06/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Bons de trésor	270 000	272 000	290 000
Intérêts courus sur bons de trésor	1 886	1 586	4 513
Intérêts précomptés sur bons de trésor	-8 833	-10 420	-10 838
Billets de trésorerie	96	-	96
Total	263 149	263 166	283 771

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent pour la période allant du 01/04/2012 au 30/06/2012, à 1 999 Dinars contre 2 099 Dinars du 01/04/2011 au 30/06/2011, et représentent le montant des intérêts courus sur les Bons de trésor à court terme.

Libellé	2ème trimestre 2012	30/06/2012	2ème trimestre 2011	30/06/2011	31/12/2011
- Intérêts/ Placements à terme		-	-	-	221
- Intérêts/ Bons de trésor	1 999	4 262	2 099	4 070	8 346
Total	1 999	4 262	2 099	4 070	8 567

3-5 Note sur le capital

Capital au 31/03/2012	
- Montant	1 319 755
- Nombre de titres	22 703
- Nombre d'actionnaires	21
Souscriptions réalisées	
- Montant	6 664
-Régul/SND	339
- Nombre de titres	117
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus et moins values potentielles	14 710
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	1 137
- Frais de négociation	(169)
Capital au 30/06/2012	
- Montant	1 342 436
- Nombre de titres	22 820
- Nombre d'actionnaires	21

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2012, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2012
Sommes distribuables de l'exercice	15 119	16 302	29 704
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	16	16
Total	15 121	16 318	29 720

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Rachats	Régul. Souscriptions	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	15 098	-	21	15 119
Sommes distribuables des exercices antérieurs	2	-	-	2
Total	15 100	-	21	15 121

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2012, à 3 606 Dinars contre 3 515 Dinars au 30/06/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
Gestionnaire	1 117	1 029	1 123
Dépositaire	2 489	2 486	3 081
Total	3 606	3 515	4 204

3- 8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/04/2012 au 30/06/2012, à 3 704 Dinars contre 3 425 Dinars du 01/04/2011 au 30/06/2011, et se détaillent ainsi :

Libellé	2ème trimestre 2012	30/06/2012	2ème trimestre 2011	30/06/2011	31/12/2011
- Rémunération du gestionnaire	3 410	6 722	3 131	6 292	12 861
- Rémunération du dépositaire	294	588	294	585	1 180
Total	3 704	7 310	3 425	6 877	14 041

3-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2012, à 19 718 Dinars contre 33 395 Dinars au 30/06/2011, et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2012	30/06/2011	31/12/2011
- Avoirs en banque	18 950	33 395	74 010
- Sommes à l'encaissement	767	-	-
Total	19 718	33 395	74 010

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à la société « STB Manager ». Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion Administrative et Financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 Dinars TTC l'an.

PORTEFEUILLE AU 30/06/2012
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Code Titre	Quantité	Prix de Revient	Valeur actuelle	% Actif
Actions		524 246	630 454	46,32%
BT	8 000	74 444	92 808	6,82%
ADWYA	5 346	17 932	52 872	3,88%
ESSOUKNA	4 300	22 625	49 566	3,64%
ENNAKL	3 974	41 483	45 995	3,38%
ASSAD	4 370	14 431	44 897	3,30%
GIF	5 000	47 550	40 780	3,00%
CAR CEMENT	7 744	16 403	28 002	2,06%
TPR	4 554	17 150	27 556	2,02%
SITS	7 772	20 225	27 109	1,99%
BS	1 167	21 144	19 190	1,41%
SIPHAT	1 400	35 594	18 480	1,36%
BTEI ADP	550	16 895	15 983	1,17%
SOTRAPIL	800	23 140	14 965	1,10%
TELNET	1 500	13 500	12 975	0,95%
ARTES	1 000	10 355	12 273	0,90%
POULINA GP H	1 562	8 605	11 854	0,87%
TUNIS RE	1 185	9 717	11 594	0,85%
SERVICOM	1 000	12 000	11 001	0,81%
BIAT	150	10 575	10 500	0,77%
SALIM	324	5 537	9 627	0,71%
UIB	500	7 665	9 407	0,69%
TUNISAIR	5 368	15 548	8 562	0,63%
SPDIT	1 041	6 046	7 538	0,55%
STB	800	16 616	7 122	0,52%
TUNINVEST	600	6 304	5 644	0,41%
MONOPRIX	180	4 425	5 547	0,41%
BH	300	7 980	5 258	0,39%
ATL	1 000	5 000	5 004	0,37%
CIMENTS BIZERT	600	4 230	4 943	0,36%
MODERN LEASING	464	3 944	4 026	0,30%
SFBT	198	2 202	3 455	0,25%
TL	118	1 532	3 046	0,22%
BNA	250	3 450	2 875	0,21%
Obligations		393 320	400 258	29,41%
BTE 2009	1 000	80 000	82 653	6,07%
BNA 2009 SUB	1 000	79 990	80 785	5,94%
BH 2007	1 000	60 000	61 290	4,50%
HL F 2010/1	1 000	60 000	60 083	4,41%
CIL 2012/1	500	50 000	50 605	3,72%
AMENBANK2009 B	500	43 330	44 478	3,27%
AIL 2009-1	500	20 000	20 364	1,50%
OPCVM		44 987	43 981	3,23%
SICAV_EPARGNANT	438	44 987	43 981	3,23%
Droits		15	18	0,00%
POULINA DA 2/25	25	11	14	0,00%
SPDIT DA 1/24	16	4	4	0,00%
Bons de Trésor		261 263	263 149	19,33%
BTCT 21/05/2013	210	203 394	203 762	14,97%
BTCT07/08/2012	60	57 868	59 387	4,36%
		1 223 831	1 337 861	98,29%